

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 07/08/2025 - 13021 - 2023 B 03067 - 981 206 634 - 2B LOG

Désignation de l'entreprise <u>SASU 2B LOG</u>		411 BOULEVARD ROBERT FERRISSE		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		13730 SAINT-VICTORET		Durée de l'exercice en nombre de mois *	
SIRET		9 8 1 2 0 6 6 3 4 0 0 0 1 7		Durée de l'exercice précédent *	
				Exercice N clos le <b>31122024</b>	
				Exercice N-1 clos le	
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012	
		014		016	
	Immobilisations corporelles*	028	6 983	030	1 266
	Immobilisations financières* (1)	040		042	
	Total I (5)	044	6 983	048	1 266
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070	
		072	121	074	121
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	7 579	086	7 579
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	7 700	098	7 700
	Total général (I + II)	110	14 683	112	1 266
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	1 800
	Ecarts de réévaluation	124		124	
	Réserve légale	126		126	
	Réserves réglementées*	130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* (131 )	132		132	
	Report à nouveau	134		134	
	Résultat de l'exercice	136		136	4 681
	Subventions d'investissement	137		137	
	Provisions réglementées	140		140	
	Total I	142		142	6 481
Provisions pour risques et charges	Total II	154		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	1 256
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 )	172	1 727	172	2 563
	Comptes courants d'associés	173		173	3 116
	Autres dettes	175		175	
	Produits constatés d'avance	174		174	
Total III	176		176	6 936	
Total général (I + II + III)	180		180	13 417	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184
				6 983	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SASU2B LOG</b>		Exercice N clos le <b>31122024</b>		Exercice N-1 clos le			
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>						Néant			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210					
	Production vendue { biens / services * } dont export et livraisons intracommunautaires	215		214					
		217		218	23 919				
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222					
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230	1				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	23 920				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : )			242	17 077				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244					
	Rémunérations du personnel *			250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252					
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	1 266				
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	1				
260									
Total des charges d'exploitation (II)				264	18 344				
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	5 576				
PRODUITS FINANCIERS OU USAGES	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294					
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	59				
		348							
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	836				
	<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	4 681			
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	4 681	314			
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	836				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	59				
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44 quinquies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)	993	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)	127				
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				Bénéfice col. 1	352	5 576	354		
				Déficit col. 2					
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéfice col. 1	370	5 576	372		
				Déficit col. 2					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

## 2B LOG

Société à Par Action Simplifiée Unipersonnelle au Capital de 1 800 €

Siège Social : 411 Boulevard Robert Ferrisse  
13730 SAINT VICTORET

RCS AIX EN PROVENCE 981 206 634

---

---

### RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

---

---

Monsieur Mehdi BACHIR, associé unique et **président** de la SASU 2B LOG, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

#### 1- SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'exercice 2024 n'a pas été marqué par des éléments significatifs.

#### 2- EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

#### 3- ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

#### 4- EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Des perspectives d'accroissement de notre chiffre d'affaires sont attendues. Nous nous attacherons à mieux maîtriser nos coûts afin d'améliorer notre résultat d'exploitation.

## 5- EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 :

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à :	23 920 €
Le total des produits d'exploitation s'élève à :	23 920 €
Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à :	18 344 €
Le résultat d'exploitation ressort à :	5 576 €
Le résultat financier est de :	0 €
Le résultat exceptionnel est de :	0 €
L'impôt sur les sociétés est de :	836 €
Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de :	4 681,48 €
Au 31 Décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à :	13 417 €

## 6- PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

## 7- AFFECTATION DU RESULTAT

Il sera proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 681,48 € de la manière suivante :

- En totalité au Report à nouveau	4 681,48 €
-----------------------------------	------------

## 8- RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes versées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents ont été les suivants :

<u>EXERCICES</u>	<u>DIVIDENDES</u>	<u>REFACTION</u>
Exercice 2021	Néant	Néant
Exercice 2022	Néant	Néant
Exercice 2023	Néant	Néant

#### 9- REMUNERATION DE LA GERANCE

Nous vous demandons de bien vouloir prendre acte de la rémunération du président qui s'élève pour l'exercice 2024 à 0 euros.

#### 10- DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal à hauteur de 0 €.

#### 11- CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président

M. Mehdi BACHIR



## 2B LOG

Société à Par Action Simplifiée Unipersonnelle au Capital de 1 800 €

Siège Social : 411 Boulevard Robert Ferrisse  
13730 SAINT VICTORET

RCS AIX EN PROVENCE 981 206 634

### PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 30 MAI 2025

---

L'An Deux Mille Vingt-cinq, et le trente mai, au siège social,

M. Mehdi BACHIR demeurant 411 Boulevard Robert Ferrisse - 13730 SAINT VICTORET

Propriétaire de la totalité des 100 actions de 18 € composant le capital social de la Société SASU 2B LOG, associé unique de ladite société,

#### I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de président de la Société, M. Mehdi BACHIR, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

#### II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- Distribution d'un dividende prélevé sur le poste report à nouveau,
- la mention des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
- Ratification de la rémunération de la gérance prise en charge par la société

#### **PREMIERE DECISION**

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par **un bénéfice de 4 681,48 €** et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

## DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 681,48 € de la manière suivante :

- En totalité au Report à nouveau 4 681,48 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<u>Exercices</u>	<u>Dividendes</u>	<u>Autres revenus</u>	<u>Revenus non éligible à l'abattement</u>
Exercice 2023	Néant	Néant	Néant
Exercice 2022	Néant	Néant	Néant
Exercice 2021	Néant	Néant	Néant

## TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare qu'une convention de compte courant visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce s'est poursuivie au cours de l'exercice.

M. Mehdi BACHIR est titulaire dans la société du compte courant ouvert sous le n° 45500000 dont le solde s'élevait à 3 116,41 € à la clôture de l'exercice.

## QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide de ratifier la rémunération nette allouée à la présidence au cours de l'exercice pour un montant global de 0 euros.

## CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et reproduit sur le registre de ses décisions.

Le Président  
M. Mehdi BACHIR

